

qui savait ce que c'est qu'aimer dans le sens le plus haut et le plus noble.

Lorsque commença le brigandage piémontais, M. Lallemand portait la soutane et était, à Marçq, professeur de troisième.

Dès le milieu de l'année scolaire il voulut partir pour Rome, remettant à plus tard la réception des ordres sacrés, dont aucun ne lui avait encore été conféré. Il s'ouvrit de son projet à quelques amis; on le retint jusqu'au mois d'août.

Après avoir déposé un adieu furtif dans le cœur de celui qu'il avait fait le dépositaire de son secret, il partit, sans que ses collègues fussent prévenus, ayant hâte de prendre en mains une épée qui put défendre l'Eglise et son Pape.

Les galons d'abord, puis les épaulettes lui furent donnés. Lorsque se joua le dernier acte de la félonie italienne, il était capitaine. Quelques-uns des épisodes qui marquèrent alors sa vie se raient à rappeler. Qu'il nous suffise de dire que messieurs les unitaires piémontais ne passaient qu'avec circonspection près du capitaine pontifical.

Différentes reprises, le soir, il fut assailli; mais, en ces occasions, ses poings et son épée lui frayaient le chemin avec une certaine vigueur de circonstance.

Le capitaine Lallemand revint en France à la suite du colonel de Charette, au jour où Victor-Emmanuel entra dans Roum. Alors se forma le régime des volontaires de l'Ouest. La France se débattait en vain contre la République rouge et contre la Prusse.

A Nantes, c'était, si je ne fais erreur, vers la fin de décembre 1870, le général commandant le corps d'armée fit un jour venir vers lui M. de Charette: «N'avez-vous point, dit-il, dans votre bataillon des soldats du Pape, quelque soldat d'énergie, quelque homme à poigne, apte à une besogne un peu rude?»

Et quelle besogne donc, général, reprit M. de Charette. — Je voudrais pour Nantes un commandant de place, capable de tenir tête à tout ce que la Révolution entretient ici de coquins. — Quel grade vous faut-il? — Ce détail m'importe peu. S'il en est besoin, je prendrai un simple fantassin. — Dans ce cas j'ai votre homme, il est capitaine. — Son nom? — Lallemand.

«Et comment il ne point rappeler Patay? A la tête de cette charge, qui, décimant le bataillon pontifical, protégé à la retraite de l'armée française, Lallemand commandait. Cette histoire, d'ailleurs, a déjà été écrite, et tous la connaissent. Cefut au soir de cette journée que la croix de la Légion d'honneur vint rejoindre la poitrine de l'ancien professeur de Marçq les croix de Castelfidardo, de Mentana, de St-Silvestre et de Naples.

La paix faite, Lallemand refusa, à l'exemple de tous les anciens officiers de l'armée papale, un grade correspondant dans l'armée française. Comme eux il «attendit», maintenant toujours ferme cette espérance de résurrection qu'aucun étard ne saurait affaiblir au cœur du Français et du Catholique. Il vint à Cambrai d'abord, puis se fixa à Lille.

Mais Dieu avait marqué là le terme de son activité. Sans fortune l'ancien commandant voulut noblement vivre en dépendant. Dispensateur, envers ses anciens compagnons d'armes, des sommes que la charité catholique mettait entre ses mains, toujours il refusa de rien prélever sur ces fonds. La discrétion publique n'osait lui dire: à vous tout d'abord; sa délicatesse lui refusa de traire en sa faveur ces sous-entendus sur lesquels l'on craignait d'appuyer.

La fille Marie Billiet, dont nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'acouchement clandestin, a été conduite ce matin, à Lille, en vertu d'un mandat d'amener. (Gazette de Tourcoing.)

Un incendie vient de détruire à La Madeleine, du bois et une partie de la maison appartenant au sieur H. Taylin, menuisier, rue Gantois.

Les pertes qui sont couvertes par une assurance de 9,500 francs s'élèvent à 3,000 francs.

Un bureau télégraphique municipal vient d'être ouvert à Couslers, (arrondissement d'Avesnes.)

La durée des permis de chasse. — Les chasseurs savent que leur permis est valable pour un an; mais ce qu'ils ne savent pas et ce qui divise les juristes, c'est la durée légale d'une année.

Trois cent soixante-cinq jours, diriez-vous, ou trois cent soixante-six si l'année est bissextile. — Soit, mais le jour de la délivrance du permis compte-t-il?

Le tribunal de Dreu a jugé que ce jour devait compter; mais la cour de Paris a infirmé ce jugement et, s'en rapportant à une jurisprudence constante, a décidé que le jour de la date du permis ne devait pas compter, pour que le permis soit valable pendant une année complète suivant le vœu de la loi. En conséquence, celui qui a reçu un permis daté du 1<sup>er</sup> septembre 1876 peut encore chasser le 1<sup>er</sup> septembre 1877.

Avis aux chasseurs et aux gendarmes! Pour la chronique locale, G. Baudelot

Chapeau rouge, qui était le lieu du rendez-vous, ils s'y trouvèrent à vingt-deux, mais d'acheteurs point.

Hazebrouck. — La suppression des trains du matin et du soir sur la ligne d'Hazebrouck à Poperinghe continue de soulever de vives réclamations dans toutes les localités desservies par cette ligne.

Nous apprenons aujourd'hui de bonne source, dit l'Indicateur, que les plaintes ont été entendues en haut lieu, et tout fait espérer que sous peu il sera apporté un changement dans les heures des trains.

NEUF-BEQUIN. — Un triste accident est arrivé à Neuf-Bequin. Un petit garçon de cinq ans et demi, Ch.-A. Blondel, a reçu un coup de pied d'un des bœufs qui se trouvaient dans la pature de ses parents. Malgré tous les soins qu'on s'est employés de lui prodiguer, le pauvre petit a succombé dans la journée du lendemain.

BAILLEUL. — Mardi soir, à cinq heures, un accident grave est arrivé au chef cantonnier de Bailleul. Celui-ci avait été surveiller la voie dans la direction d'Hazebrouck et était monté pour retourner à Bailleul sur un train de ballast à destination de cette dernière ville. Au moment de descendre en gare de Bailleul, ce chef cantonnier passa sur le marchepied du wagon et voulut sauter à bas du train. Sa veste ayant été accrochée à une poignée, il tomba rudement à la renverse, roula sur la voie, et se fit à la tête et à l'estomac de graves blessures qui mettent ses jours en danger.

MAROLLE. — La nommée Alexandrine Marthot, débitante de boissons à la Basso-Marolles, vient d'être retrouvée asphyxiée dans un fossé où elle est tombée accidentellement, en y puisant de l'eau.

AVIS AUX PENSIONNAIRES ET AUX RENTIERS VIAGERS. — Les pensionnaires et les rentiers voyageurs qui se sont présentés au Trésor depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier, ont été prévenus individuellement, qu'aux termes de l'article 13 de la loi du 12 août 1876, les arrérages trimestriels seraient désormais payables les 1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> décembre de chaque année et que, par exception, les arrérages à payer le 1<sup>er</sup> décembre 1876 comprendraient seulement le montant des mois d'octobre et novembre échus à cette époque.

En portant ces dispositions à la connaissance des pensionnaires et des rentiers voyageurs qui n'ont pu être avertis jusqu'à présent, l'administration croit devoir leur faire remarquer que la mesure adoptée ne leur cause aucun préjudice, puis que les deux premiers tiers du 4<sup>e</sup> trimestre seront payés un mois plus tôt et que le 3<sup>e</sup> tiers (décembre) sera payé deux mois plus tard (le 1<sup>er</sup> mars). Le changement de date des anciennes échéances, qui coïncidaient avec celles de la rente 3 0/0, permettra au Trésor d'accroître sensiblement le nombre des bureaux de paiement et les quatorze guichets qui vont être ouverts au public, dès le 1<sup>er</sup> décembre prochain, n'expédieront pas moins de 26,000 parties chaque jour. Les rentiers et les pensionnaires pourront donc encaisser leurs arrérages beaucoup plus facilement que par le passé, mais il importe qu'ils ne perdent pas de vue qu'à partir du 1<sup>er</sup> décembre de la réception des dépôts de rentes, le nombre des guichets mis à leur disposition sera réduit à deux.

Cour d'assises du Nord

Audience du lundi 15 Novembre. Vol. — Pendant la nuit du 22 au 23 août, Louis Pietto, âgé de 32 ans, né à Huy (Belgique), demeurant à Lille, s'introduisit dans la demeure des époux Winteroff, de Lambersart. Il y vola une cave à liqueurs, du linge, des vêtements et une boîte fermée contenant une somme de 7 fr. Pour commettre ce vol, il avait fracturé le volet d'une fenêtre, à l'aide d'une barre de fer, enlevée dans une cave voisine. De plus, il avait forcé une commode fermée à clé. Il a été arrêté la nuit même, nanti des objets volés. Il avoue être l'auteur du vol, mais nie l'effraction.

Déclaré coupable, il est condamné à 8 ans de travaux forcés.

Ministère public, M. Morillot, substitut. Défenseur, M<sup>rs</sup> Honoré.

Affaire fille Dumortier et X... Vol qualifié. — Les époux Courtois, de Roubaix, avaient à leur service depuis le 5 août la nommée Louise Dumortier; celle-ci recevait fréquemment la visite du nommé Gustave X...

Dans l'après-midi du 23 mai dernier, la dame Courtois envoya sa domestique prendre dans un placard, où ses bijoux étaient déposés, un objet nécessaire à sa toilette. La fille Dumortier rapporta presque immédiatement la clef, mais elle avait eu soin de ne pas refermer le placard. X... était depuis la veille caché dans la maison, attendant une occasion favorable.

Vers dix heures du soir, tous deux pénétrèrent dans le cabinet de toilette, et s'emparèrent de tous les bijoux ayant en totalité une valeur de 1100 francs environ. Hun jours après, ils étaient arrêtés à Bruxelles. On ne retrouva sur eux que quelques-uns des objets volés; les autres avaient été vendus à vil prix à des orfèvres.

Louise Dumortier a fait des aveux complets, mais X... prétend être resté étranger à ce vol.

Déclarés coupables avec circonstances atténuantes, les accusés sont condamnés chacun à trois années d'emprisonnement.

Défenseurs: M<sup>rs</sup> Féro et Hattu.

Affaire Boutry: Infanticide à Roubaix. — Le 28 juin dernier, la nommée Elise Verboost ayant voulu puiser de l'eau dans une citerne de la maison qu'elle habite, au n<sup>o</sup> 11 de la rue St-Honoré, à Roubaix, aperçut flottant sur l'eau le corps d'un petit enfant. L'un des voisins descendit dans la citerne et en retira, en effet, le cadavre d'un nouveau-né du sexe masculin. L'un des bras était lié au corps au moyen d'une ficelle; au dos était attaché

une grosse brique. Il était évident qu'un crime avait été commis.

Les soupçons de tous se portèrent sur la femme Boutry, qui habitait une chambre du premier étage.

Après avoir d'abord nié son crime, la femme Boutry a fait des aveux complets. Déclarée coupable, avec circonstances atténuantes, l'accusée est condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Défenseur: M<sup>r</sup> Maillard.

On nous écrit de Paris, le 15 novembre

Hausse de 0.20 centimes sur le 3 0/0 à 70.35; hausse de 0.25 sur le 5 0/0 à 104.40. Les recettes générales ont été de 12,900 fr. de rente 3 0/0 et 34,500 fr. de rente 5 0/0.

La bourse a obéi tout à tour à deux courants différents. Tout d'abord l'impulsion était excellente; la réunion de la conférence est considérée comme à peu près certaine; de plus, la baisse rapide des jours précédents amène des réalisations nombreuses, qui, en amoindrissant les cours, relèvent le moral de la spéculation au jour le jour.

D'un autre côté, les consolidés viennent avec 1/8 de hausse à la première cote et 3/16 de hausse également à la deuxième.

Nos rentes marchent dans le même sens; le 3 0/0, ouvert à 70.47 1/2, s'élève à 70.37 1/2; le 5 0/0 va de 104.45 à 104.60, et l'italien s'avance de 70.80 à 70.89. Pour celui-ci, c'était 0.70 de hausse sur la clôture d'hier. Mais vers deux heures, on se met à parler d'une dépêche, annonçant que l'Argentine protestait contre les concentrations de troupes de la Russie; cette nouvelle ne doit être acceptée que sous réserve. Néanmoins, les cours faiblissent.

La hausse de la première heure est mise à profit pour faire fixer les cours de commerce dans les hauts prix de la journée; l'italien est compensé à 70.75.

Le 3 0/0 Turc reste à 11.05; l'obligation égyptienne cote successivement 245.248.75 et 243.75.

Toutes les valeurs sont au-dessus de leurs cours d'hier; le Foncier 740; le Mobilier français 160; le Mobilier espagnol 540; l'Autrichien 330; le Suez 665.

TRIBUNAUX

Hier est venu devant la 10<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Gratterey, l'affaire Montijo, contre les journaux les Droits de l'Homme, la Tribune, le Peuple, l'Evénement, la Petite République française, le Journal de l'Harve, l'Indépendance, le Siècle, le Courrier de l'Aisne. Tous les gérants des journaux poursuivis ont répondu à l'appel. M<sup>r</sup> Gatineau au nom des Droits de l'Homme, du Peuple et de la Tribune dépose des conclusions tendant à faire déposer par la partie adverse une caution de 100,000 fr. conformément à l'art 16 du code civil. Le tribunal statuait sur ces conclusions, fixe la caution à 2000 fr. Cette somme est versée immédiatement au greffe du tribunal. M<sup>r</sup> Gatineau dépose ensuite de nouvelles conclusions, tendant à la communication des pièces présentées par la partie adverse. Le tribunal se prononce contre ces conclusions et M<sup>r</sup> Gatineau se retire.

Le tribunal, après avoir entendu M<sup>r</sup> Grand-perret, soutenant la plainte en diffamation, M<sup>rs</sup> Sandrique Breyfus, Cléry, plaçant pour les prévenus, a rendu un jugement qui constate que le document rapporté par la Gazette des Tribunaux en 1876 n'est que le rapport fait à un comte Cyprien de Montijo; que ce document suivi de commentaires des journaux incriminés n'est que de leur part la volonté de nuire, une mauvaise foi évidente et non la pensée de résoudre un problème historique. En conséquence, le tribunal condamne les gérants de la Tribune et de la Petite République française, chacun à 1,500 fr. d'amende et 1,500 de dommages intérêts, les Droits de l'Homme le Siècle, l'Indépendance (de Paris) le Peuple, l'Evénement, chacun à 1000 fr. d'amende et 1000 fr. de dommages intérêts; enfin les gérants du Harve et du Courrier de l'Aisne, chacun à 500 fr. d'amende et 500 de dommages intérêts; condamne les dit<sup>s</sup> prévenus à l'insertion dans 9 journaux de Paris et 10 des départements.

Nouvelles du soir

On écrit de Paris, ce matin: «Le Conseil municipal de la Seine a discuté hier plusieurs questions se rattachant à l'ouverture de l'avenue de l'Opéra.

«Il résulte des déclarations du préfet de la Seine que l'administration prévoyait une dépense de 45 millions; l'opération a été faite pour 34 millions. L'avenue va être percée et les terrains sont vendus aussi avantageusement que possible.

«Le préfet ajoute d'autres détails: il dit que le ministre consent à l'ouverture d'une rue dans le jardin des Tuilleries devant la façade du Palais. Ajourner l'exécution des travaux projetés serait la rendre presque impossible plus tard. Les revenus présentent pour l'octroi un excédant de 10 millions et pour l'octroi un excédant de 10 millions et pour l'octroi un excédant de 10 millions et pour l'octroi un excédant de 10 millions.

«Le Conseil procède au vote sur les projets présentés par l'administration; en voici le résultat: 1<sup>o</sup> Nivellement de la rue Saint-Anne, adopté; 2<sup>o</sup> Nivellement de la rue d'Argenteuil, Adopté; 3<sup>o</sup> Prolongement de la rue des Pyramides, Adopté;

«L'ensemble du projet de délibération est adopté.

«La Nation dit que « la commission des finances du Sénat, s'est prononcée, hier dans le même sens que M. Léon Say, sur la question des droits du Sénat en matière de votes de crédits.

«C'est aujourd'hui à 2 heures que le maréchal de Mac Mahon, accompagné de M. Waddington, du marquis de Chennevières et des membres du conseil de perfectionnement, se rendra à Sèvres pour procéder à l'inauguration de la nouvelle manufacture.

«Après avoir visité les magnifiques collections du musée, collections uniques en leur genre, le chef de l'Etat

parcourra les ateliers de moulage, où plusieurs pièces seront exécutées sous ses yeux.

Mais l'incident le plus intéressant de cette cérémonie aura lieu dans les ateliers de sculpture, de peinture et aux fours.

Après avoir allumé en personne l'un des foyers, le maréchal assistera à l'enfournement de plusieurs vases sur lesquels se trouvent des inscriptions commémoratives, rappelant l'inauguration de la nouvelle manufacture.

Ces vases prendront rang dans le musée si artistiquement dirigé par M. Champfleury.

Petite Bourse du soir

3 0/0, 70.10 69.95 70.20 12, 5 0/0, 104.20 103.97 104.15 10 Turc, 11 10.95

Egyptienne, 242 243 242. Banque, 366 363.

Italian, 69.90 70.10 07.

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Brevelles, 16 novembre. Aujourd'hui, à la Chambre des représentants, M. Malou a dit que, aussitôt la Chambre constituée, il lui soumettrait un projet tendant à nommer une commission qui serait chargée de rechercher les moyens d'assurer le secret et la liberté du vote.

Belgrade, 16 novembre soir. Le colonel Nicolitch, ministre de la guerre, part en congé. Il va en Italie. Le ministre est remplacé provisoirement par M. Gruitch qui commandait l'artillerie dans le corps d'armée du général Toheraieff.

Le bruit court que les archives du consulat russe de Serajevo seront transportées à Belgrade. Les officiers russes remplissent des fonctions dans l'intérieur du pays.

Constantinople, 16 novembre soir. La Porte accepte la convention sur l'Indigénat, excepté la clause relative à la propriété immobilière.

Berlin, 16 novembre. Le Gouvernement allemand a donné officiellement son adhésion à la conférence.

On assure que la première réunion de la conférence aura lieu le 4 décembre.

La prolongation de l'armistice est, dès à présent, admise. On ne sait rien, ici, d'un prétendu discours que le czar Alexandre aurait prononcé à une revue des troupes russes.

Londres, 16 novembre. D'après une dépêche de Birmingham adressée au Globe, lord Beaconsfield a quitté subitement l'ogestere Hall se rendant à Londres, y ayant été appelé par ses collègues du cabinet.

Rome, 16 novembre. Le duc de Noailles a présenté aujourd'hui ses lettres de créance au roi, qui lui a reçu avec tous les honneurs dus au rang d'ambassadeur.

Le roi a reçu ensuite le personnel de l'ambassade.

Berlin, 16 novembre. Le Reichsanzeiger, dans sa partie non officielle, publie le texte de la décision prise par le juge des tutelles de Saint-Wendel et basée sur le Code pénal, tendant à faire prononcer la peine de l'emprisonnement, dans une maison de correction, contre les trois enfants convaincus d'avoir faussement prétendu avoir vu une apparition miraculeuse à Marpingen.

Devonport, 16 novembre, soir. L'ordre vient d'être donné de préparer les cuirassés Cyclops et Hydra pour un service immédiat.

Vienne, 16 novembre. La compagnie des chemins de fer galiciens a publié une note annonçant officiellement que les chemins de fer russes de Kiev, de Brest-Litovski et d'Odessa suspendent le transport des marchandises.

Bucharest, 16 novembre. Le Gouvernement a présenté aux Chambres le Livre vert, contenant la correspondance diplomatique.

Aujourd'hui commencera à la Chambre de députés la discussion de l'adresse, qui est une paraphrase du discours du trône, insistant sur la nécessité d'une stricte neutralité armée et approuvant les mesures prises par le gouvernement.

New-York, 17 novembre. Onze passagers, venant de Puerto-Plata et que l'on suppose être des réfugiés cubains, se sont emparés du vapeur Montezuma pendant un voyage entre la Havane et les diverses Antilles, ont tué le capitaine et les officiers, débarqué les autres passagers sur la côte cubaine et gagné ensuite le large. (Agence Havas.)

Londres, 17 novembre. La plus grande activité règne à l'arsenal de Woolwich. La fabrication des cartouches est quadruplée. Les soldats en congé en Irlande ont reçu l'ordre de rejoindre leurs régiments.

COMMERCES

Avis divers

L'INER. — La tonne a commencé dans les districts plus immédiats de la ville, et si le temps le permet, se généralisera maintenant. Jusqu'à présent nous avons reçu comme 33000 b. Ces baisses sont de bonne nature et d'un conditionnement assez satisfaisant, surtout si l'on considère que l'année est, de sorte qu'il ne peut s'attendre à avoir au moins les mêmes rendements que précédemment. Il faut cependant observer, qu'on ne peut se former une opinion solide sur ces arrivages prématurés. Dans une quinzaine de jours nous aurons évidemment un choix varié de laines, et alors on verra, si la tonne donne réellement le bon produit qu'on a des raisons à espérer.

Somme toujours, au début, on a payé des prix très élevés et irréguliers, soit: Fr. 92-98 pour des lots exceptionnels. Fr. 92-96 pour classe du Havre. Fr. 73-80 pour bonne moyenne Anvers. Le premier empowerment pour acheter des laines-échantillons, paraît se calmer aujourd'hui, et le marché clôture avec tendance à la baisse.

Anvers, 16 novembre. Café. — Marché ferme s'est fait un bon courant d'affaires en secondes mains; on a payé le St-Domingue, Port-au-Prince jusqu'à 49 1/4 par 1/2 kil.

Céréales. — Froment maintenu avec affaires régulières en disp. Sur livraison la demande est bonne. La tendance est meilleure. Seigle payé 25 à 50 centimes en hausse pour certaines qualités.

Orge stationnaire avec affaires difficiles. Avoine sans changement. Laines. — On a fait 18 balles laine de la Plata en suites et irréguliers, soit: Biz. Ferme et actif; on a traité ce jour 2,500 balles riz pelé. On évalue les transactions en cet article, pendant les 8 derniers jours, de 15 à 20,000 balles; les prix sont en hausse.

Sucres de betteraves. — En baisse. On cote 85 degrés fr. 76 par 100 kil. Pétrole. — En hausse. On a payé le disp. 55 le cour. du mois 54 3/4; déc. 54 1/2 à 54 3/4; janv. 54 1/2. On cote disp. 55; le courant du mois 55; déc. 55; janv. 55; fév. 55 1/2; mars 55; avril 55; 3 premiers mois 52 1/2.

Washington, 15 novembre, s. Le rapport du bureau de l'agriculture relatif à la récolte du coton, constate que la saison a été extrêmement favorable pour la cueillette; la fibre est plus propre et de meilleure qualité, et la récolte s'est terminée plus tôt qu'en 1875. Quant à la quantité, elle représente les 9/10 de la récolte de 1875.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

Mardi, 15 novembre 1876. Lins de pays. — Les affaires restent les mêmes que pendant les semaines précédentes; les lins rouis à terre surtout se vendent facilement, sans changement dans les prix depuis huit jours.

Fils. — Les affaires sont généralement peu actives, cependant quelques acheteurs de l'intérieur sont venus sur notre place et ont opéré.

Étoiles de peignage. — Les étoiles tout à fait communes sont plus recherchées; les étoiles de Belgique sont très-rare et difficiles à vendre à cause des prétentions des détenteurs; les étoiles jaunes sont demandées dans toutes les qualités; étoiles moyennes sans changement.

Lins de Russie. — Moins d'affaires que la semaine dernière, principalement à cause du peu de lins qui restent disponibles sur notre place, et du manque d'offres de lots à livrer de la part des maisons russes, prix sans changement.

Fils de jute. — La demande, est active et les prix tendent à la hausse; les fileteurs ne veulent pas s'engager aux cours actuels.

Toiles. — La demande est, comme précédemment, limitée aux besoins courants, sans changement dans les prix.

PRINCIPALITÉ DE LILLE

Etat des quantités de lins, fils et toiles importées et exportées du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 1876.

Importations: Lins teillés et étoiles... 425,977 kil. Fils de lin... 30,679 Toiles de lin... 5,905

Exportations: Lins teillés et étoiles... 171,401 kil. Fils de lin... 27,538 kil. Toiles de lin... 2,570

PORT DE DUNKERQUE. Importations et exportations de matières textiles du 31 octobre au 7 novembre 1876.

Importations: Lin... 439,650 kil. Jute... 277,300 Chanvre... 44,250 Etoiles... 290,000

Table with 4 columns: Courant du mois, 4 premiers mois, 12 derniers mois, Novembre-Décembre. Prices listed for various goods.

Table with 3 columns: Bestiaux, La Vilette, 14 novembre. Prices for various types of livestock.

Table with 4 columns: Espèces, Ams., Vols., extrêmes. Prices for different types of wool.

Table with 4 columns: HALLES CENTRALES DE LILLE. VENTE A LA CRÈRE. Cours du 8 au 15 novembre.

Table with 4 columns: Bœuf, Veau, Mouton, Porc. Prices for various types of meat.

Table with 4 columns: Pommes de terre, Fèves, Haricots. Prices for various types of vegetables.

Table with 4 columns: MARCHÉ AUX FOURRAGES DE LILLE. Cours du 8 au 15 novembre.

Table with 4 columns: Seigle, Orge, Avoine. Prices for various types of feed.

Table with 4 columns: MARCHÉ DE LILLE du 16 Novembre. Prix pour le riz.

Table with 4 columns: MARCHÉ D'ARRAS du 15 Novembre. Prix pour le blé.

Table with 4 columns: MARCHÉ D'ARMENTIÈRES du 13 novembre. Prix pour le blé.

Table with 4 columns: MARCHÉ DE BOURBOURG du 14 novembre. Prix pour le blé.

Table with 4 columns: MARCHÉ D'ARMENTIÈRES du 13 novembre. Prix pour le blé.

Table with 4 columns: MARCHÉ DE BOURBOURG du 14 novembre. Prix pour le blé.

Table with 4 columns: MARCHÉ D'ARMENTIÈRES du 13 novembre. Prix pour le blé.

Table with 4 columns: MARCHÉ DE BOURBOURG du 14 novembre. Prix pour le blé.

Table with 4 columns: MARCHÉ D'ARMENTIÈRES du 13 novembre. Prix pour le blé.

GRAND THEATRE DE LILLE. Dimanche 19 novembre 1876. A la demande générale, LA REINE TOPEZE.

LES ERREURS DU BEL AGE, vaudeville en un acte. On commencera à 5 heures 1/2.

AVIS. — La Reine Topaze, commencera à 7 heures pour être terminée à onze heures.

Lundi 20 novembre 1876. Avec le concours de M. Emile Marek, 1<sup>er</sup> rôle du théâtre de l'Odéon, 8<sup>e</sup> représentation de NOS BONS VILLAGEOIS, comédie en 5 actes, de Victorien Sardou, M. Emile Marek remplira le rôle du colonel de Vilpreux.

BATAILLE DE DAMES, comédie en 3 actes. On commencera à 5 heures 3/4. A 7 heures, nos bons Villageois.

Les Frères MAHON, Médecins des hôpitaux, traitent avec succès, par correspondance, les Maladies de la Peau et du cuir chevelu, Dartres, Eczéma, Teignes, Pellicules, Chute des cheveux, prématurée, 500,000 fr. leur ont été alloués par les hôpitaux pour 45,000 guérisons constatées. Sans cabinet médical, par 306 Paris, 2, rue des Voisges, 2.